

CHAPELLE D'ABONDANCE

“ Chalet à
600m des
pistes !

“ Domaine skiable
pour tous les
niveaux de
pratique

” Station
authentique
et animée

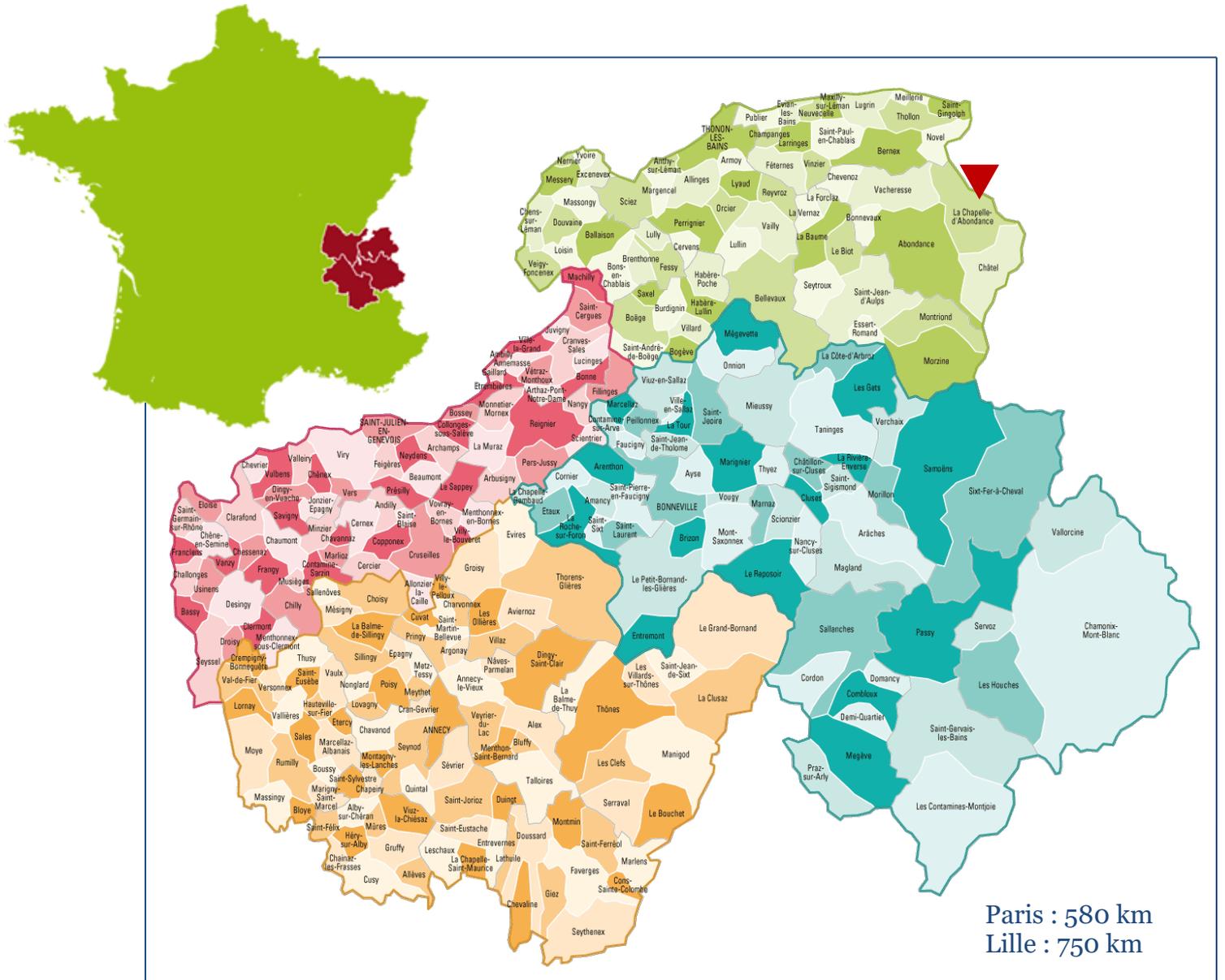


En formule pension complète (4 repas)

Du 11/02/2023 au 18/02/2023

Du 17/02/2023 au 24/02/2023

Situation géographique du centre



Située à la **frontière franco-suisse** du domaine skiable des **Portes du Soleil**, la station de ski de la Chapelle d'Abondance se caractérise de par son caractère de **station-village familiale et conviviale**. Les chalets et l'habitat traditionnel de Châtel contribuent à l'identité de la station. C'est l'atout principal de La Chapelle d'Abondance, **séjour de charme garanti !**



Le transport



Sur place, le jour du départ, **notre équipe d'animation accueille les participants et parents**. Présente 30 minutes avant chaque départ, elles se met entièrement à disposition de tous. C'est aussi l'occasion de **rencontrer l'assistant(e) sanitaire** - référent (e) du suivi des traitements et chargé(e) de la délivrance des médicaments sur le séjour – en lui remettant les prescriptions médicales et en lui donnant les consignes et conseils afin que le suivi de l'enfant se déroule au mieux.

Quelques jours avant le départ, nous envoyons à toutes les collectivités et référents les coordonnées des chauffeurs de bus (ils sont plusieurs à se relayer sur le trajet, dans le respect de la réglementation en vigueur), **celles du chef de convoi et du directeur du séjour**. Cela vous permet d'être en contact permanent avec le groupe.

Notons que nous mettons également en place **une astreinte téléphonique** (directement avec notre bureau ou avec le directeur relais) afin de répondre à toutes vos interrogations, et ce durant la totalité du séjour.

- + Voyage en car grand tourisme avec à bord : chauffage, climatisation, vidéo, sièges inclinables et réglables, toilettes...**
- + Voyage de nuit**
- + Au départ de votre ville**
- + Une astreinte téléphonique 24h/24h et 7j/7j**

Les lieux... en un coup d'œil



- + Domaine skiable exceptionnel pour tous les niveaux de pratique
- + Altitude de 1200m à 2500m
- + Label national « Famille Plus »



- + Chalet montagnard dans une station de caractère
- + Centre à 900m des pistes



- + Local à skis au pied des pistes : les jeunes ne doivent pas transporter leur matériel.
- + Matériel soigneusement préparé et adapté à la morphologie des jeunes : le loueur se déplace sur le centre.



- + Chambres de 2 à 8 enfants
- + Chambres avec rangements suffisants
- + Chambres avec douche



- + Cuisine soignée, variée et diversifiée. Tout est préparé sur place par un chef cuisinier.
- + Repas servis à table.
- + Dégustation d'au moins une spécialité locale.
- + Régimes alimentaires respectés.



- + Douche dans chaque chambre



- + Cinq salles d'activités : soirées musicales animées, baby-foot, ping-pong, télévisions, coin repos et lecture...
- + Terrain extérieur pour activités



Le chalet



Situé au nord-est de la Haute Savoie et aux portes de la Suisse, Le Carlina (capacité : d'accueil maximale : 1190 personnes) se trouve au cœur de la Vallée d'Abondance entre les villages de la Chapelle d'Abondance et de Châtel, à 900 mètres des pistes. Véritable petit coin de paradis qui a su garder ses charmes et traditions de village montagnard.

Notre chalet confortable et traditionnel est orienté plein sud, à proximité du domaine skiable et du centre du village. Il se compose de 34 chambres de 2 à 8 lits, toutes équipées d'une douche. Les sanitaires sont situés sur le palier, à proximité immédiate des chambres et espaces de vie communs. Côté restauration, les jeunes profiteront d'une grande salle de restauration entièrement rénovée. Le chef cuisinier leur concoctera au moins une spécialité savoyarde. Tous les repas sont confectionnés sur place, avec des produits frais et de saison.

Le centre dispose de cinq salles d'activités dont une de plus de 100m². Enfin, une grande terrasse et un grand espace de jeu sécurisé extérieurs sont à notre disposition.

Les chambres



Chambres de 2 à 8 lits

Chambres avec rangements pour les valises et effets personnels

Chambres toutes équipées d'une douche





Les chambres



Les chambres





Les chambres



Les chambres





Les chambres



Protocole de propreté : nettoyage de la chambre



OPÉRATIONS	FRÉQUENCE			
	TOUS LES JOURS	1 FOIS/SEMAINE	TOUS LES 3 MOIS	TOUS LES 6 MOIS ET APRES LE DÉPART DE L'ENFANT
ÉVACUATION DES DÉCHETS, DU LINGE SALE.	✓			
NETTOYAGE DU MOBILIER : LIT, FAUTEUIL, ADAPTABLE, ...	✓			
NETTOYAGE DES ACCESSOIRES : POIGNEES ET MONTANT DE PORTES, INTERRUPTEURS, COMMANDES ELECTRIQUES, TELEPHONE.	✓			
NETTOYAGE DES SANITAIRES : LAVABO, DOUCHE, WC.	✓			
BALAYAGE HUMIDE DU SOL.	✓			
LAVAGE DU SOL.	✓			
NETTOYAGE DES SUPPORTS POUBELLES.		✓		
NETTOYAGE INTERIEUR DES PLACARDS, MOBILIERS...			✓	
NETTOYAGE DES VITRES.			✓	
LAVAGE MECANISÉ DU SOL.			✓	
LAVAGE DES RIDEAUX.				✓
NETTOYAGE DES MURS ET DES PORTES.				✓



Les espaces d'activités



- + Six salles d'activités avec matériel pédagogique dont une de plus de 100m²
- + Salles spacieuses aménageables en fonction des besoins de l'équipe d'animation (soirée boum, veillées, coins repos et lecture...)
- + TV, babyfoot, table de ping-pong
- + Le centre possède un grand espace de jeux pour les jeux de neige et autres.



Les espaces d'activités



L'aménagement intérieur



Le local à skis au chalet





Entretien des lieux collectifs

Local	Fréquence	Méthode
Salle à manger	Après chaque repas	<ul style="list-style-type: none">- Balayage/essuyage humide,- Lavage avec un détergent 6 jours par semaine,- Lavage avec un détergent-désinfectant une fois par semaine.
Salle de soins	Quotidien	<ul style="list-style-type: none">- Essuyage humide des plans de travail avant chaque utilisation et à fond une fois par jour,- Balayage/essuyage humide,- Lavage avec un détergent un jour par semaine (ou moins, selon les besoins),- Lavage avec un détergents-désinfectant 6 à 7 jours par semaine).
Salles collectives (animation, couloirs,...)	Quotidien	<ul style="list-style-type: none">- Balayage humide,- Lavage avec un détergent 6 jours par semaine,- Lavage avec un détergent-désinfectant une fois par semaine.
Salles techniques (vidoir, local du lave-bassin, sanitaire collectif, office, blanchisserie, local linge sale, local poubelles)	Quotidien	<ul style="list-style-type: none">- Lavage avec un détergent un jour par semaine (ou moins, selon les besoins),- Lavage avec un détergent-désinfectant 6 à 7 jours par semaine.
Local linge propre/ Local stockage matériel propre	Hebdomadaire	<ul style="list-style-type: none">- Balayage humide quotidien,- Lavage avec un détergent.

☀ Toute surface souillée doit être immédiatement nettoyée.

La restauration



Les repas sont servis à table dans une véritable salle à manger, ambiance montagne.

La restauration est élaborée sur place, par un chef cuisinier, et rentre dans une démarche de développement durable, à savoir :

Au minimum 70% des produits utilisés seront frais, notamment les fruits, légumes et la viande.

Au minimum 25% de l'alimentation sera issue de l'agriculture biologique
Une place importante sera accordée aux produits locaux et de saison.

Le petit-déjeuner est un buffet composé de : pains divers, beurre, confiture, fruits, yaourts, chocolat, lait, céréales, jus de fruits, café et thé.

Les repas sont servis à table, sont équilibrés et adaptés aux goûts des enfants.

Deux repas typiques savoyards seront donnés aux enfants comme par exemple la raclette et la tartiflette.

Un goûter est également proposé aux enfants. Lorsque celui-ci se prend sur le centre il est accompagné d'un chocolat chaud.

La restauration répond aux normes HACCP.

Cuisine soignée avec spécialités locales préparées par le chef cuisinier

L'ADAV s'engage à respecter les régimes alimentaires particuliers.



La restauration



Le réfectoire nous accueille dans un véritable esprit montagnard !
Avec de petites unités de 4 à 8 personnes par table permettant de créer de réels moments
d'échanges et de partage !



Menu type sur le centre



lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Petit déjeuner à volonté : Boisson chaude Jus d'orange Pain, beurre, confitures, yaourt, céréales... Croissants une fois dans la semaine	Petit déjeuner à volonté : Boisson chaude Jus d'orange Pain, beurre, confitures, yaourt, céréales...	Petit déjeuner à volonté : Boisson chaude Jus d'orange Pain, beurre, confitures, yaourt, céréales...	Petit déjeuner à volonté : Boisson chaude Jus d'orange Pain, beurre, confitures, yaourt, céréales...	Petit déjeuner à volonté : Boisson chaude Jus d'orange Pain, beurre, confitures, yaourt, céréales...	Petit déjeuner à volonté : Boisson chaude Jus d'orange Pain, beurre, confitures, yaourt, céréales...	Petit déjeuner à volonté : Boisson chaude Jus d'orange Pain, beurre, confitures, yaourt, céréales...
Part de pizza Steak haché Gratin de chou-fleur Fromage Fruits	Friand Cordon bleu Pommes de terre sautées Salade Fruits	Macédoine de légumes Escalope aux champignons Purée Fromage Fruits	Charcuterie Salade Raclette Pommes de terre Fruits	Feuilleté hot dog Cruautés Poisson Ebly Fruits	Quiche Paupiette de veau Pommes noisette Haricots verts Fromage Glace	Cruautés Poulet rôti Frites Fromage Fruits
boisson chaude 1 cake, ou gaufre ou chocos ,,,	boisson chaude 1 cake, ou gaufre ou chocos ,,,	boisson chaude 1 cake, ou gaufre ou chocos ,,,	boisson chaude 1 cake, ou gaufre ou chocos ,,,	boisson chaude 1 cake, ou gaufre ou chocos ,,,	boisson chaude 1 cake, ou gaufre ou chocos ,,,	boisson chaude 1 cake, ou gaufre ou chocos ,,,
Potage Sauté de dinde Semoule Fromage Eclairs	Potage Tartiflette Salade Glace	Potage Spaghettis bolognaises Salade Fromage Mousse au chocolat	Potage Emincé de dinde Gratin de Crozets Fromage Donuts	Potage Lasagnes Salade Fromage Tarte maison	Potage Rôti Gratin savoyard Fromage Beignet	Potage Poisson Poêlée de légumes avec riz Fromage Ile flottante

Possibilité de panier repas pour le déjeuner (en fonction des plannings d'activités et demandes).

Le panier repas est composé comme suit :

- Un sandwich (différent chaque jour)
- Une barre de céréales
- Un cake
- Un fromage
- Un fruit ou compote
- Une friandise



Situation chalet/piste



- + Le centre se situe à 900 mètres des pistes.
- + Car grand tourisme à notre disposition.

Situation chalet/piste



Le domaine skiable



Station-village familiale

Située à la frontière franco-suisse, entre le Lac Léman et le Mont-Blanc, Châtel fait partie du fabuleux domaine international de ski relié des Portes du Soleil. Elle a gardé son authenticité tout en proposant des équipements de pointe appropriés aux différentes formes de glisse existantes. Châtel est une station "P'tits Montagnards" de Ski France

Entre 1000 et 1800 mètres d'altitude

75 km de pistes

Un forfait unique permet de skier sur les massifs de Braitaz, du Crêt-Béni et la totalité de la station de Torgon en Suisse pour un total de 75 km de pistes

2 domaines skiabiles

Le domaine de Braitaz, un ski fabuleux sur des pistes très larges et exposées au soleil, 800m de dénivelée entre le col de Braitaz et la station satisferont tous les skieurs. De plus Sur le versant nord, en Suisse, le domaine skiable de Torgon

44 pistes

Le domaine skiable convient à tous les niveaux de pratique. Il se compose comme suit :



14 pistes



11 pistes



15 pistes



4 pistes noires



Ski alpin :

- + 5 moniteurs ESF x 5 jours x 2 h mis à disposition pour notre groupe
- + Remise des insignes
- + 5 jours complets de forfait ski
- + 4 à 6 heures de ski par jour en fonction de leur motivation et de leur fatigue.
- + Casque de ski pour tous
- + Exclusivité ADAV : le port de sur-casque de sécurité



Raquette



- + Jeux de neige
- + Soirées à thèmes
- + Veillées tous les soirs
- + Boum de fin de centre
- + Découverte des environs
- + Visites/balades/achats de souvenirs...

Toutes nos activités sont encadrées par notre équipe d'animation diplômée, mais également, pour les activités spécifiques, d'intervenants spécialisés



Ski alpin

Ski alpin :

5 moniteurs ESF x 5 jours x 2 h mis à disposition pour notre groupe

Remise des insignes

5 jours complets de forfait ski

4 à 6 heures de ski par jour en fonction de leur motivation et de leur fatigue

Casque de ski pour tous

Exclusivité ADAV : le port de sur-casque de sécurité







Une séance de raquette



Les raquettes à neige sont à l'évidence le meilleur moyen de sillonner la vallée, afin de découvrir de fabuleux paysages et déceler de multiples traces d'écureuils, lièvres, renards... que la neige n'a pas encore recouvertes.

C'est l'activité par excellence pour découvrir et sensibiliser les jeunes à l'environnement naturel montagnard. Elle sert également d'introduction aux activités liées à l'alpinisme

Le public peut alors partir, à son aise, à l'assaut d'un riche panels d'apprentissages. Tout naturellement, ils aborderont le thème de la nature, de manière ludique et paisible. Au cours de leur escapade, les guides partageront leurs savoirs et connaissances autour de thématiques différentes telles que la faune (traces d'animaux, modes de vie...), la flore (espèces végétales, l'étagement de la végétation et son influence sur l'économie montagnard...), la géographie, les activités humaines, la nivologie...



Une séance de raquette



Mais encore...





En fonction de vos besoins, une **réunion de présentation** peut être mise en place afin de présenter les séjours aux familles et ainsi répondre à toutes leurs interrogations.



Lors de l'inscription, nous remettons **un dossier d'inscription complet** avec tous les **documents** et autres formalités à remplir. La **fiche sanitaire** doit être dûment complétée et signée par les représentants légaux. Nous envoyons également une **fiche trousseau** à chaque famille et collectivité.

La **convocation** est envoyée 15 jours avant le départ (soit de manière individuelle à chaque famille, soit directement à la collectivité qui se charge de les transmettre aux familles.)

La lettre destinée aux parents et le projet pédagogique sont consultables au plus tard, quinze jours avant le départ du séjour, directement sur le blog.



Les parents peuvent écrire à leurs enfants pendant le séjour à l'adresse indiquée sur les convocations. Ces dernières sont envoyées 15 jours avant le départ (soit de manière individuelle à chaque famille, soit directement à la collectivité qui se charge de les transmettre aux familles.) Les enfants auront également la possibilité d'envoyer du **courrier** à leur famille, pour cela il faudra leur donner des enveloppes timbrées avec la (les) adresse(s) notée(s) dessus.



Dès l'arrivée sur le centre le directeur du séjour envoie **un message d'arrivée (SMS)** pour rassurer les **parents, élus et responsables** en expliquant le bon déroulement du trajet des enfants. Nous mettons également, sur le blog du séjour, un message similaire de manière à ce que tous puissent être rassurés.



Tous les jours, les directeurs de séjour, les équipes d'animations et même les enfants pourront alimenter le **blog du séjour** auquel ils participent. Les blogs sont accessibles sur notre site internet **www.adav-vacances.com** et **sécurisés**. Chaque participant aura en sa possession le **code d'accès** (ce dernier étant inscrit directement sur la convocation).

C'est à partir de cet espace que chaque parent pourra **consulter** et **télécharger** différents contenus, notamment les photos.

Quelques jours avant le séjour, le directeur de séjour se présentera sur le blog, ainsi que l'ensemble de l'équipe. Il publiera également une lettre à destination des parents et le projet pédagogique propre à ce séjour. Cela permet aux parents et à chaque participant d'avoir une vision concrète du séjour et de découvrir l'équipe encadrante.



Communication



L'ADAV publie également des contenus sur sa page Facebook : <https://www.facebook.com/ADAVbergues/>

Le(s) responsable(s) légal(aux) autorisent par défaut la diffusion des photographies de l'enfant sur le blog, sur le site ADAV, sur la catalogue papier... en approuvant et en signant le dossier d'inscription. Dans le cas contraire, ils peuvent nous indiquer leur refus sur papier libre et nous l'adresser en recommandé au siège de l'ADAV. L'association veillera alors à la non diffusion de photographies de l'enfant concerné et ce sur tous les supports et moyens de communication alimentés et conçus par nos soins.



Sur cette page, les jeunes pourront également participer à notre **concours photo (plusieurs lots mis en jeu)**, il leur suffit de publier une photographie sur le post du jeu concours (sur notre **page Facebook**). Pas de thèmes imposés (sauf cas contraire), la photo doit avoir été prise sur l'un des séjours, sur une période précise, et par le jeune. Les photos reprises directement sur l'un de nos blogs sont exclues du concours. Les plus beaux clichés seront alors récompensés et les résultats seront proclamés directement sur la page Facebook de l'association.



Avant les départs, nous transmettons aux collectivités et responsables, **les coordonnées directes du directeur du séjour et des chauffeurs de bus**.

Nous mettons également en place une **astreinte téléphonique 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24**, afin que vous puissiez contacter, en dehors des horaires d'ouverture du bureau, et en cas d'urgence, **un des salariés permanents de l'association et/ou le directeur relais**. Ce même numéro d'astreinte est mis à disposition de nos équipes encadrantes, afin que nous ayons un contact permanent et puissions gérer toute urgence.



L'automédication est interdite en centre de vacances. En cas de maladie, d'accident ou d'un simple passage chez le médecin, **le directeur du séjour prévient les responsables légaux de l'enfant** concerné, mais aussi **le service relations extérieures** au bureau. Les salariés prennent alors contact avec la collectivité (responsables et/ou élus) afin de rendre compte de la situation. **L'avance des frais médicaux est faite par l'association**; dès réception du remboursement de ces frais, la feuille de soins vous est remise (soit par courrier après le séjour, soit directement au retour de l'enfant, à la descente du bus).

Vie quotidienne



Organisation des levers, couchers, veillées, gestion du sommeil des enfants :

-Mise en place de lever échelonné avec petit déjeuner échelonné
-Mise en place de coucher échelonné en fonction de la fatigue
-Veillée tous les soirs selon la fatigue.
Sommeil : respect des rythmes de vie en fonction des âges et selon leurs besoins



Repas : heures de repas, organisation, choix alimentaire, P.A.I., goûters.

Matin : entre 7h30 et 8h30
Midi : 12h30-13h30 ou pique-nique
Goûter : 16h-17h
Soir : 19h
Respect de l'équilibre alimentaire.
Respect des PAI et des régimes alimentaires particuliers.
Goûter fourni tous les jours.



Chambres : rangement, changes des draps

Chaque enfant range sa chambre avant de partir aux activités.
Changement des draps une fois par semaine.



Suivi sanitaire : douches, hygiène bucco-dentaire, poux, ...

Hygiène : avant et après les repas (lavage des mains et des dents)
temps douches chaque jour, en cas de doute, vérification des cheveux des enfants et traitement si nécessaire.



Soin de la santé : « petits bobos », maladie, accidents...

Petits bobos et traitement : gestion individualisée par l'assistant(e) sanitaire mais aussi présence affective.



Journée et planning type au ski

(sous réserve de modifications en fonction du directeur du séjour, de la composition du groupe, des conditions météorologiques...)

7h30/8h00	Réveil et levé échelonnés
8h/8h45 Jusque 9h30	Petit déjeuner Rangement de chambres, toilette, habillage
9h35/11h30	Activité SKI
12h30/13h30	REPAS sur le centre ou bien Pique-nique sur les pistes
13h30/14h15	Temps calme
14h15/16h30	Activité au choix ou sortie prévue : ski, luge, visite, achats, grand jeu,...
16h30/17h	GOUTER
17h/19h	Activités diverses, temps téléphone, courrier et douche
19h15/20h	REPAS
A partir de 20h30	VEILLEE